



Mons 2015 – Capitale européenne de la culture
La démystification du risque de l'investissement culturel

Rapport final

Evaluation d'impact de Mons 2015

JUILLET 2016

KEA
EUROPEAN AFFAIRS

Contents

INTRODUCTION.....	3
Section 1 : L'investissement culturel : un investissement comme les autres ?.....	5
Section 2 : Quand le titre de Capitale européenne de la culture peut rapporter gros.....	12
2.1 Retombées économiques et sociales.....	12
2.2 La participation citoyenne – levier d'une meilleure gouvernance de la cité et d'une attitude positive au changement.....	13
2.3 Mons - ville de destination.....	17
Section 3 : Les défis du processus d'évaluation	20
Conclusion générale – L'humain au cœur du développement	21
ANNEXE : La boîte à outils pour mesurer la perennité de Mons 2015.....	24

INTRODUCTION

Ce rapport final a pour objet de synthétiser les principales informations et enseignements issus de Mons 2015 – Capitale européenne de la culture en vue de mettre en exergue les principaux résultats de l'évaluation des impacts économiques et sociaux.

L'ambition de cette évaluation est de mesurer l'impact « holistique » de Mons 2015, au-delà des indicateurs quantitatifs habituels, tels que la création d'emplois ou l'attraction de touristes, afin de prendre en compte l'expérience vécue par les résidents, ainsi que les impacts de l'évènement sur l'image de la ville et les futurs plans stratégiques de développement. Pour atteindre cet objectif et surmonter les limites traditionnelles des études d'impact, nous nous sommes appuyés sur les principes suivants :

- Développement d'un modèle d'évaluation multidimensionnel qui tient compte de l'impact holistique de l'investissement culturel.
- Utilisation d'une batterie d'environ 150 indicateurs, à la fois quantitatifs et qualitatifs, qui permettent d'aller au-delà des indicateurs d'impact économique traditionnels.
- Une recherche longitudinale qui s'est déroulée avant, pendant et après Mons 2015 afin d'aider la ville à mieux cerner les changements dans le temps.
- L'implication active des acteurs locaux (opérateurs culturels, associatifs et économiques, autorités publiques, citoyens) dans la collecte et l'analyse des données, pour les associer à l'exercice d'évaluation.
- Développement d'une « boîte à outils » avec des indicateurs permettant de mesurer la pérennité des effets de Mons 2015 (voir Annexe).

Cette étude d'impact a commencé en août 2012 avec la remise d'un premier rapport faisant état du cadre conceptuel et du plan de travail servant au travail d'évaluation tout en dressant un premier profil socio-économique du territoire. L'objectif était de permettre la comparaison des données quantitatives et qualitatives collectées pour la période 2012-2013, pendant l'année Mons 2015 ainsi que les tendances observables en 2016. La collecte des données a pris fin en mars 2016, excepté les visites à l'office de tourisme et les séjours touristiques (juillet 2016).

Le Rapport 2 remis en septembre 2013 avait pour objet de produire une photographie aussi précise que possible de l'offre montoise en matière d'accueil touristique et de manifestations culturelles, de l'infrastructure locale dans le domaine des industries culturelles et créatives, des atouts en matière d'attractivité et d'images et de comprendre les attentes des habitants et des partenaires économiques et sociaux avant le lancement de l'année. Ce rapport fait également l'inventaire des sources statistiques disponibles au niveau national et local et envisage les moyens et outils à mettre en œuvre pour combler les lacunes et permettre une meilleure collecte de données qualitatives.

Le rapport 3 remis en février 2016 fait un état de lieux des activités de collecte effectuées pendant et après l'évènement par rapport au plan de travail initial. Il présente quelques résultats préliminaires.

En juin 2016 était remis le rapport d'évaluation définitif – sous réserve de la publication du nombre de nuitées touristiques disponibles à la mi-juillet 2016. Ce rapport était accompagné d'une étude établie en avril 2016 dont l'objectif était d'estimer l'effet de levier de l'investissement culturel consenti pour Mons 2015 sur l'économie nationale belge, c'est-à-dire, le retour sur investissement de chaque euro mobilisé par la Fondation au titre de Mons 2015 – Capitale européenne de la culture. Ces deux rapports ont fait l'objet d'une présentation devant les membres de la Fondation Mons 2015 et de la presse le 21 Juin 2016 à Mons.

Ce rapport final fait la synthèse de nos observations accumulées ces 3 dernières années. Ces observations sont relatives :

- à l'importance de l'investissement culturel dans les stratégies de développement urbain,
- à la mise en lumière des principaux acquis de Mons 2015 en termes économiques et sociaux,
- à l'importance du titre de Capitale européenne de la culture dans la définition des stratégies de développement urbain et au poids des fonds européens dans la mise en œuvre de ces stratégies,
- au développement d'outils de mesure performants pour mener à bien une évaluation de l'investissement culturel.

Ce rapport contribue à mettre en œuvre les principes démocratiques de transparence et de bonne gouvernance de nature à rendre les institutions publiques comptables de leurs actes auprès des citoyens.

SECTION 1 : L'INVESTISSEMENT CULTUREL : UN INVESTISSEMENT COMME LES AUTRES ?

L'investissement culturel s'apparente à d'autres formes d'investissement et suit les mêmes logiques financières de bonne gestion. Comme tout investissement il présente des risques ; Le retour sur investissement n'est pas garanti. Néanmoins l'investissement culturel présente des défis bien spécifiques en raison de la nature de cet investissement.

En premier lieu, le risque politique est indéniable car le citoyen continue à percevoir la culture comme une activité superflue, secondaire ou réservée à une classe de nantis. La culture relève du subsidiaire et du non essentiel.

Deuxièmement, cet investissement présente un risque social car l'intervention artistique a la capacité de remettre en cause les perceptions, de bousculer les partis-pris et les habitudes. Elle porte un autre regard sur des lieux familiers, au risque de les dénaturer et de heurter certaines sensibilités. C'est le risque de confier les clés et l'image de la ville à des professionnels de la « disruption », du regard critique, acerbe, bienveillant ou décalé.

Les autorités politiques, notamment dans les villes européennes, ont compris l'importance stratégique de l'investissement culturel dans la politique de développement urbain car la nature perturbatrice de l'activité artistique et culturelle produit de l'innovation économique et sociale comme aucun autre investissement. En prenant la mesure des conditions pour faire de la politique culturelle un élément essentiel d'une politique de développement urbain durable Mons 2015 est appelée à devenir un cas d'école. Il n'est pas accidentel, comme à Bilbao où la ville a géré à posteriori l'investissement de la fondation Guggenheim, mais bien le fruit d'un parti pris politique intégrant la dimension culturelle au cœur de la politique de la ville.

De nombreux exemples montrent qu'un investissement culturel bien maîtrisé (dans son aspect financier) produit un ensemble d'impacts en matière de richesse économique, des emplois ou des vocations entrepreneuriales dans l'économie créative. Bien intégré dans la stratégie de développement urbain, l'investissement culturel est source d'attractivité territoriale pour les visiteurs et les investisseurs. En adéquation avec les attentes populaires locales il est également source de changement d'état d'esprit générateur de cohésion, de fierté et d'aspiration collective. Il ne peut y avoir de développement sans confiance en soi et dans la capacité des autres.

A ce titre, l'investissement culturel est éminemment politique car la transformation engendrée est de nature profonde. En effet le retour sur investissement ne portera pas simplement sur la capacité à développer un produit ou une offre susceptible de conquérir les marchés dans les 3 ou 5 ans à venir, dans un objectif de maximisation du profit. Il reposera sur la capacité de cet investissement à transformer l'habitat, la qualité de vie, à changer les esprits, à encourager les prises de risques et à promouvoir la créativité et l'esprit entrepreneurial. Mais aussi sur sa capacité de proposer l'occasion d'une plus grande participation citoyenne. C'est un investissement de nature à la fois matérielle (mise en valeur du patrimoine urbain par ex) et émotionnelle (procuré par un choc esthétique, une expérience collective).

A ce titre l'investissement culturel ne ressemble à aucun autre. La difficulté à mesurer les divers et nombreux impacts nés de cet investissement est génératrice de méfiance. En effet, les effets sont dans une large mesure intangibles par rapport à d'autres formes d'investissements et les données qualitatives (utilisées pour mesurer l'intangible, notamment les effets sociaux) n'apportent pas la sécurité produite par

les données quantitatives. La culture paye ainsi pour les manques d'un outil statistique encore trop focalisé sur la production de richesses matérielles¹.

Cela n'empêche pas Mons 2015 de constituer un parfait exemple d'investissement culturel dont l'impact va au-delà de la protection du patrimoine ou du développement de l'activité touristique, fonctions généralement assignées à la culture prise dans sa dimension économique. Les données montrent les effets de l'investissement sur la planification urbaine, le développement du tissu économique et de l'entreprenariat (les PME du secteur des industries culturelles et créatives qui jouent un rôle essentiel dans l'économie numérique), l'emploi, la capacité à attirer les investissements étrangers (IKEA, Google, Microsoft en l'occurrence) et les effets de « spill-overs » sur d'autres secteurs économiques en recherche d'innovation (voir la section suivante).

Notre étude sur l'effet de levier de l'investissement Mons 2015 montre qu'un euro d'investissement génère 5.5 euros de richesses supplémentaires dans l'économie belge.

Mons 2015 représente un investissement culturel de 70 million d'euros. Le chiffre est important au regard de la population Montoise et permet à Mons de briguer la première place de l'investissement culturel par habitant pour les capitales européennes de la culture de ces dernières années.

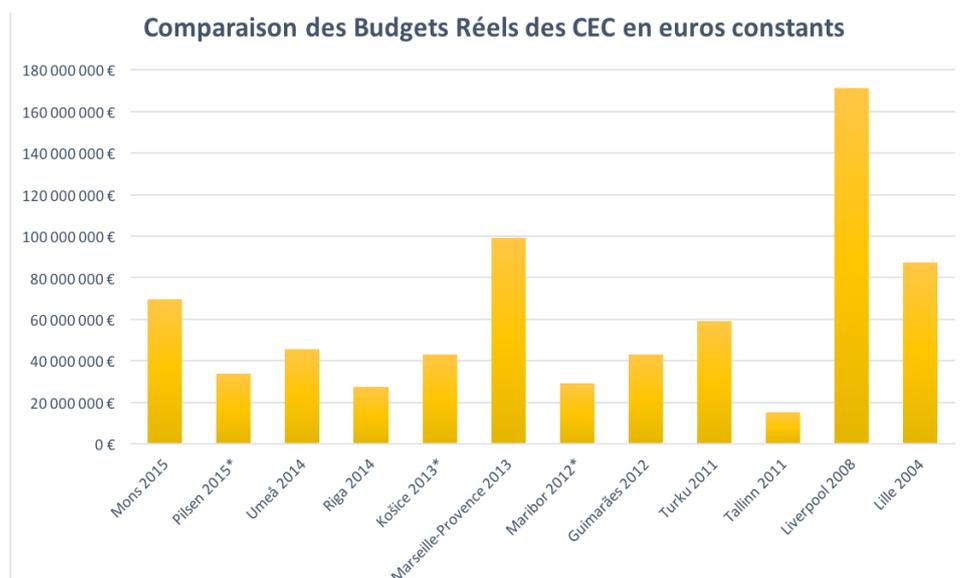


Image 1: Comparaison des Budgets Réels des CEC en euros constants (Sources : La Fondation Mons 2015, Pilsen 2015 (2010), ECORYS (2015), EC (2014), EC (2013), EC (2012), Garcia, Melville & Cox (2010), Bilan Lille 2004)).

Ces chiffres, rapportés à la démographie locale², montrent qu'en termes relatifs le budget per capita de Mons 2015 se positionne en tête avec 750 euros levés par Montois. Ce budget devance largement les grandes métropoles comme Lille 2004 (86 euros per capita), Liverpool 2008 (202 euros) et Marseille-

¹ KEA, Feasibility study on data collection in the cultural sectors in the EU, European Commission, September 2015 http://www.keanet.eu/wp-content/uploads/CCS-Stats-Study_final-30092015.pdf?4f4eb7

² La population locale se réfère aux nombres d'habitants dans la ville/commune de référence pour l'année en question, sauf pour Marseille-Provence, Lille et Liverpool car leurs projets de CEC ont concerné leurs territoires urbains/métropolitains respectifs. Le nombre d'habitants est donc celui de la Métropole européenne de Lille, la zone urbaine de Liverpool et de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence. Les budgets réels en euros courants proviennent des sources de l'image 3, qui sont par la suite convertis en euros constants.

Provence 2013 (54 euros). Mons 2015 a été ambitieuse dans sa programmation. Cette ambition, financièrement et artistiquement maîtrisée a été récompensée au-delà des prévisions les plus optimistes.

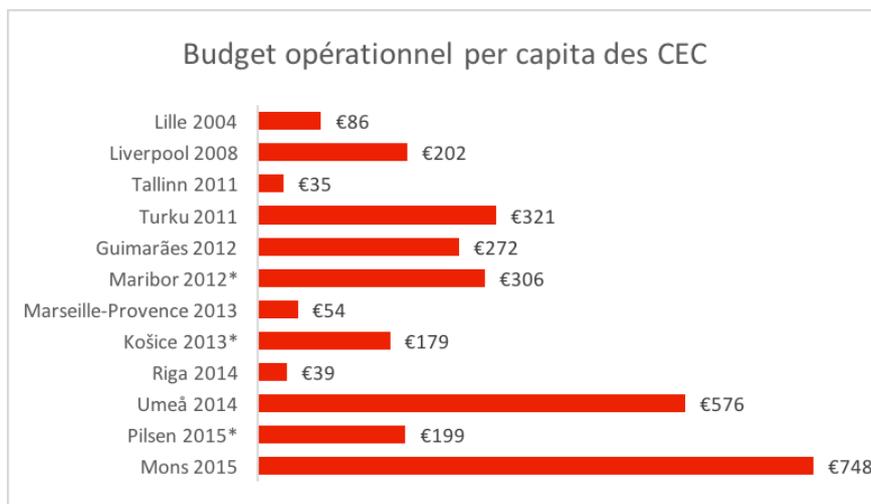


Image 2 : Budget opérationnel per capita des CEC (Sources : Calculs de l'auteur sur base des données brutes de la Fondation Mons 2015, Pilsen 2015 (2010), ECORYS (2015), EC (2014), EC (2013), EC (2012), Garcia, Melville & Cox (2010), Bilan Lille 2004).

Les dépenses de programmation situent le budget artistique de Mons 2015 parmi l'un des mieux financés des récentes CEC, juste derrière Liverpool 2008, Marseille-Provence 2013 et Lille 2004 en termes absolus et en euros constants.

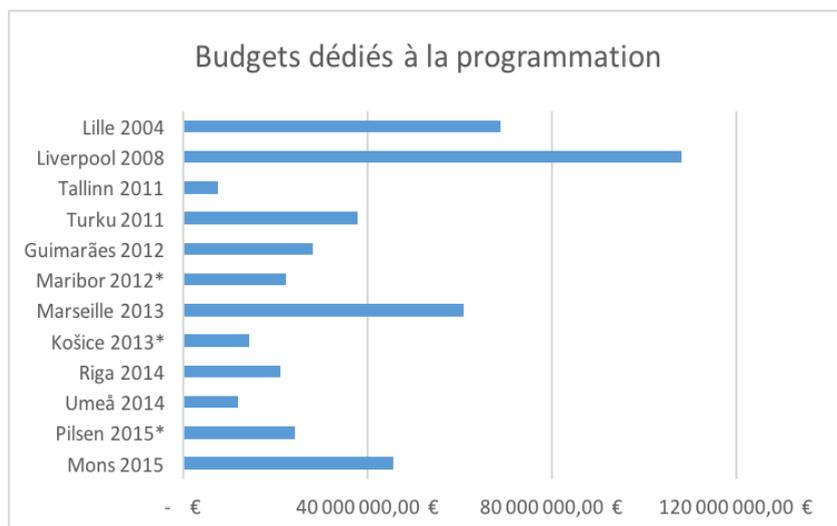


Image 3 : Budgets dédiés à la programmation (Sources : La Fondation Mons 2015, Pilsen 2015 (2010), EC (2014), EC (2013), EC (2012), ECORYS (2011), Garcia, Melville & Cox (2010),

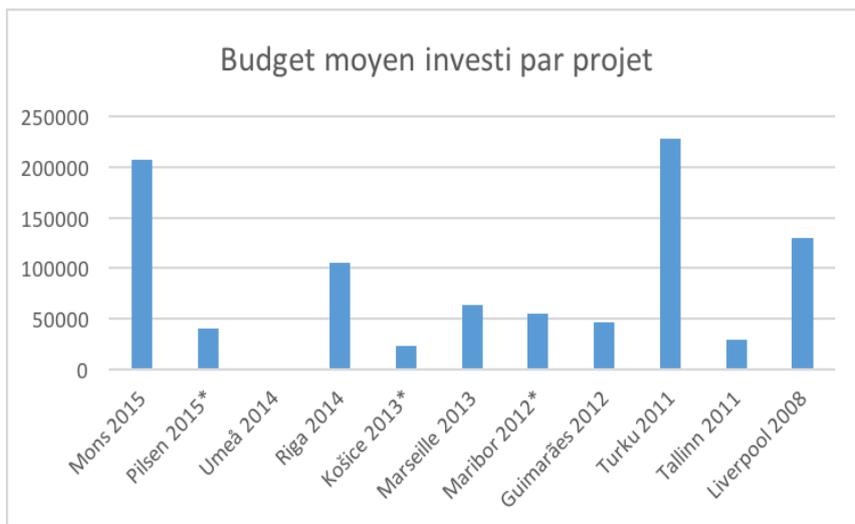


Image 4: Budget moyen investi par projet (Source : Calculs de l'auteur sur base des données de La Fondation Mons 2015, Pilsen 2015 (2010), EC (2014), EC (2013), EC (2012), ECORYS (2011), Garcia, Melville & Cox (2010), EP (2013).

Au-delà du budget opérationnel, Mons 2015 a mobilisé des fonds publics importants (170 millions d'euros) dans le but d'enrichir, embellir, rénover et diversifier les infrastructures d'accueil et l'attractivité de la ville.

En termes absolus, les montants investis dans les travaux d'infrastructure situent Mons dans la moyenne haute des CEC (145 millions d'euros).

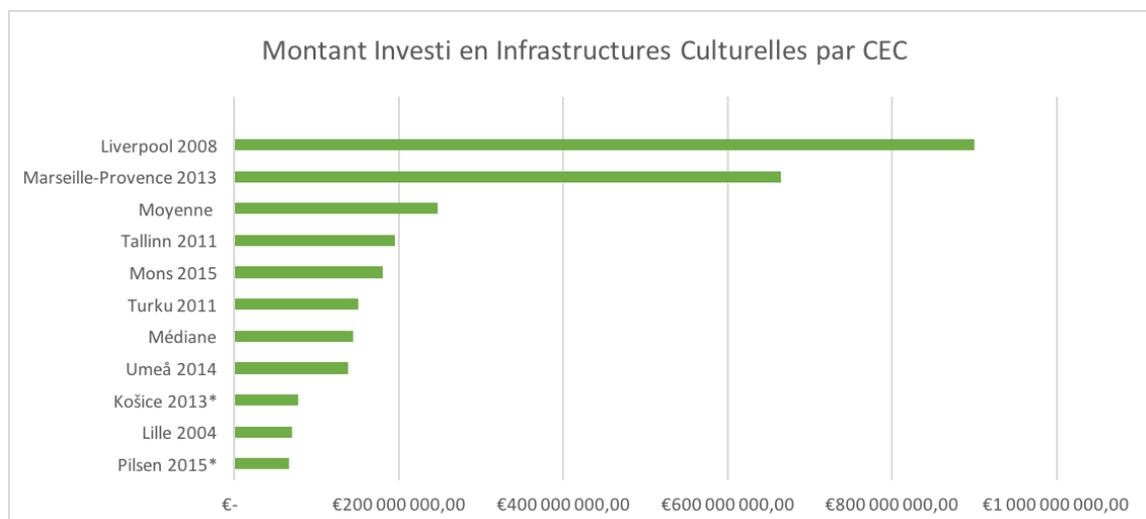


Image 5 : Valeur des investissements en infrastructure culturelle et touristique (Source : Calculs de l'auteur sur base des données de la Fondation Mons 2015, Pilsen 2015 (2010), EC (2014), EC (2013), EC (2012), ECORYS (2011), Garcia, Melville & Cox (2010), EP (2013)).

Par rapport à la taille de la ville, Mons 2015 se positionne en tête pour l'investissement en infrastructure per capita : 1800 euros par Montois. Ceci représente plus du double de la somme moyenne investie par des CEC des cinq dernières années (700€ per capita).

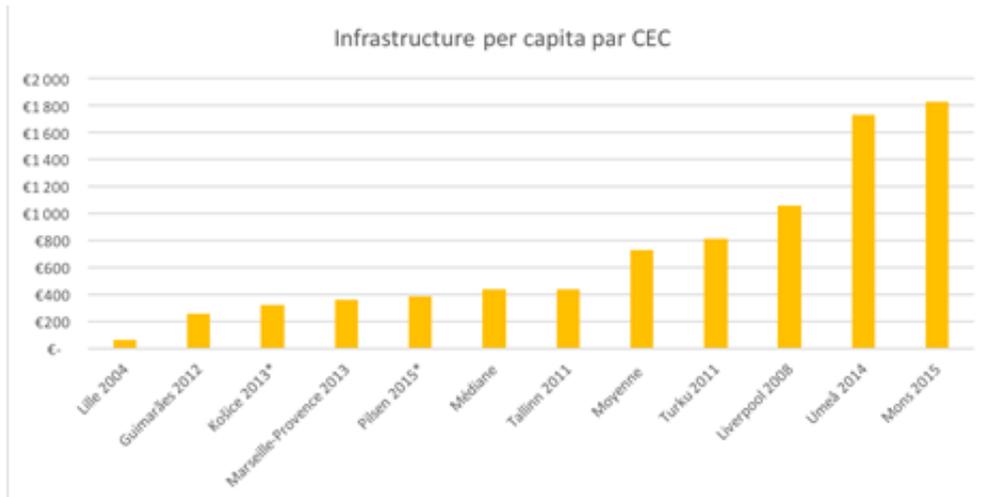


Image 6 : Infrastructure per capita (Source : Calculs de l'auteur sur base des données de la Fondation Mons 2015, Pilsen 2015 (2010), EC (2014), EC (2013), EC (2012), ECORYS (2011), Garcia, Melville & Cox (2010), EP (2013)).

L'évaluation sert également à déterminer les conditions permettant de limiter le risque de l'investissement culturel notamment le risque économique et financier. Pour mitiger ce risque, la relation de confiance entre l'investisseur, en l'occurrence les représentants de l'autorité publique (surtout le bourgmestre), et les personnes en charge de la mise en œuvre de la programmation artistique revêt un caractère primordial. Comme pour tout investissement, l'expérience des équipes dirigeantes tient une place prépondérante dans la décision d'engagement, surtout pour envisager la pérennité des impacts. Le succès repose sur la capacité à développer une vision commune de nature à transformer une intervention culturelle ponctuelle (car liée à une manifestation singulière) en force de dynamisation du territoire et des énergies citoyennes et entrepreneuriales dans la durée.

Cette intervention se développe autour de quatre axes :

- encourager la liberté de création individuelle en lien avec l'histoire et la sociologie du territoire pour rendre cette intervention immédiatement pertinente aux yeux de la population soit pour instiller le doute et la réflexion, soit dans une volonté d'utiliser le pouvoir émancipateur de l'art.
- La mise en valeur du patrimoine artistique, des lieux et espaces publics, des œuvres, des artistes locaux et internationaux pour créer du lien social, partager une émotion ou un moment ludique mais aussi pour se réapproprier le territoire et l'espace.
- Impliquer la population locale dans le montage de projets car l'action permet de faire œuvre de créativité collective.
- Permettre l'accès à la culture au plus grand nombre : 80 pourcent des activités étaient gratuites.

L'impact des interventions artistiques se retrouve dans la mise en valeur de la création comme outil de communication. Génératrice de liens sociaux et d'engagements partagés, la création est capable de redonner sens à la vie dans la cité, d'apporter de l'espoir et un surcroît de confiance dans la capacité de la ville et de ses habitants à créer, à accueillir et à séduire.

Dans le cas de Mons 2015 le « risque de l'investissement culturel » a été extrêmement bien maîtrisé et doit servir de leçon de stratégie de développement pour toutes villes quelle que soit leur taille :

- un budget sécurisé bien avant l'évènement de nature à conforter le travail de programmation,

- une politique culturelle intégrée à la stratégie de développement décidée 10 ans en amont qui aura notamment servi à attirer les investisseurs étrangers.
- un binôme politique / artistique soudé et travaillant dans une relation de confiance réciproque,
- une recherche constante de ne pas compromettre le travail artistique et de création tout en veillant à préserver l'accès à la culture au plus grand monde et à appliquer un modèle de gestion financière/économique rigoureuse, et séparé des équipes chargées de l'artistiques.
- un écosystème qui valorise toutes les formes d'innovation et de créativité (Creative Valley – Digital Valley etc.) permettant de créer des opportunités d'interfaces et de collaboration entre l'artistique, le scientifique et le technologique. Cet aspect sera développé dans le cadre de Mons 2025, le programme élaboré par la municipalité et destiné à pérenniser les acquis de Mons 2015.

Mons 2015 n'aura pas tout maîtrisé. On ne peut se targuer de contrôler le champ de l'intervention et des pratiques culturelles dans son intégralité. Grâce à son expérience la ville a eu l'occasion de découvrir des nouvelles manières de consommer ou de vivre la culture. En effet la Fondation a été surprise de façon positive par le succès populaire de certaines initiatives au caractère moins médiatique mais profondément ancrées sur le besoin d'échanges et d'interactions sociales dans la ville, souvent nées d'initiatives citoyennes (Jardin suspendu, Café littéraire).

Selon les mots du Commissaire général Yves Vasseur, « Mons 2015 a montré qu'il y avait une forte demande de convivialité et de recherche du lien social. Les grandes expositions sont nécessaires pour attirer les visiteurs et justifier les déplacements vers Mons. Néanmoins les acteurs du monde culturel doivent repenser leur modèle et travailler sur des projets de taille plus modeste capables de répondre à cette demande d'échange et de partages »³. La culture est un outil essentiel de convivialité, cette fonction est devenue aussi importante que l'accès à la connaissance et au « beau ». C'est un enseignement majeur de Mons 2015. Les gens souhaitent se rencontrer, partager, faire la fête et la préparer ensemble. Cette donnée se reflète dans le ratio coût/fréquentation des événements.

Tableau 1: Ratio coût/fréquentation des événements

	Fréquentations	Budget	Rapport fréquentation/budget
Guinguette Littéraire	33 000	166.200,00 €	0,20
Jardin Suspendu	30 000	165.944,50 €	0,18
Ville en Jeux	70 000	440.125,38 €	0,16
Café Europa	30 000	523.884,46 €	0,06
Van Gogh	180 000	3.279.715,84 €	0,05

Source : Fondation Mons 2015 – Calculs de KEA.

Les projets « Grand Huit » et « Grand Ouest », la « Phrase » (un projet d'affichage de phrases poétiques sur les murs de la ville et qui fait « réciter de la poésie » aux bâtiments) mais aussi les fêtes et les installations urbaines (y compris la sculpture monumentale « The Passanger » d'Arne Quinze) s'inscrivent dans la même logique. Il s'agit de projets ancrés dans le territoire, créés et développés pour ou par les

³ Interview avec Yves Vasseur, 14 décembre 2015, Mons .

Montois dans une démarche destinée à interpeller les citoyens et à transformer la ville en espace capable de stimuler l'imagination, le questionnement, d'envisager les choses et les situations autrement. Ce projet a été pour les citoyens l'occasion de se réapproprier leur espace de vie. L'avenir révélera l'impact de cette réappropriation et sur l'état d'esprit collectif.

Il convient de souligner que la ville de Mons n'aura investi que 3 millions d'euros sur les 70 million d'euros de l'investissement total soit moins de 5% de l'investissement total. La ville de Mons a su limiter son risque financier par une stratégie habile d'utilisation des fonds régionaux et européens. Les Fonds FEDER de l'Union Européenne sont les principaux moteurs de l'investissement culturel. L'utilisation des fonds a été planifiée très tôt dans le processus puisque dès 2008 la Fondation Mons 2015 connaissait l'essentiel de son budget opérationnel et pouvait travailler sereinement à la programmation de l'évènement.

En définitive, le risque de la ville n'aura pas été financier mais davantage lié à sa capacité à organiser et gérer un tel évènement, un nombre aussi important de manifestations au regard de sa taille et à son administration ainsi qu'à son expérience en terme d'accueil et de communication. Notre évaluation montre que Mons 2015 s'est très bien acquittée de cette tâche. Ceci confirme que la mise en œuvre d'un tel évènement international est à la portée des petites et moyennes villes.

SECTION 2 : QUAND LE TITRE DE CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE PEUT RAPPORTER GROS

Mons 2015 montre la capacité du titre de Capitale européenne de la culture à transformer le développement urbain de manière notable, voire radicale et se montre en cela un formidable accélérateur de changements.

2.1 Retombées économiques et sociales

Mons a surpassé ses objectifs de départ en termes de nombre de visiteurs belges et étrangers, du succès populaire des manifestations, par le degré de confiance au sein de la population quant à la capacité de la ville à gérer ce type d'évènement et à s'afficher comme ville de destination autant que de passage.

Au cours des 6 premiers mois de 2016 le nombre de visiteurs à l'office du tourisme a augmenté de 40% par rapport aux six premiers mois de 2014 alors que les conditions météorologiques étaient particulièrement défavorables.

Tableau 2 Variation des visites à l'Office du Tourisme dans les premières six mois de 2014 et 2016

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
2014	3671	2838	3673	3745	4532	4857
2016	4137	4833	4730	4914	9175	4528
Var %	13	70	29	31	102	-6.7

Source : Office du Tourisme de Mons

L'ensemble des données est repris dans le Rapport 4. Dans le présent rapport, nous souhaitons mettre en exergue les éléments suivants :

- L'impact économique global accumulé de Mons 2015 est équivalent à une augmentation de 850 millions d'euros du volume de production/création de richesse nationale depuis 2005.
- La contribution de Mons 2015 à la valeur ajoutée brute (VAB) est estimée à 295 millions d'euros.
- Chaque euro investi pour Mons 2015 par les autorités publiques génère 5,5 euros dans l'économie belge (effet de levier).
- Mons 2015 génère directement ou indirectement 380 emplois par an (équivalent personne/année) de 2005 à 2015 avec un pic de 2000 emplois créés en 2015.
- Mons 2015 contribue à une augmentation de 140 millions d'euros de revenu au profit des ménages belges.

On estime la moyenne des retombées économiques à 77 millions d'euros par an entre 2005 et 2015 avec un pic de plus 400 millions d'euros en 2015 (Graphique 7). En effet, la variation de ces impacts au cours de ces 10 dernières années et leur concentration dans la période post-2011 s'explique par l'accélération des travaux de préparation en vue de 2015, l'augmentation des investissements en infrastructure et des dépenses artistiques de la Fondation en 2014-2015 et celles des visiteurs en 2015.

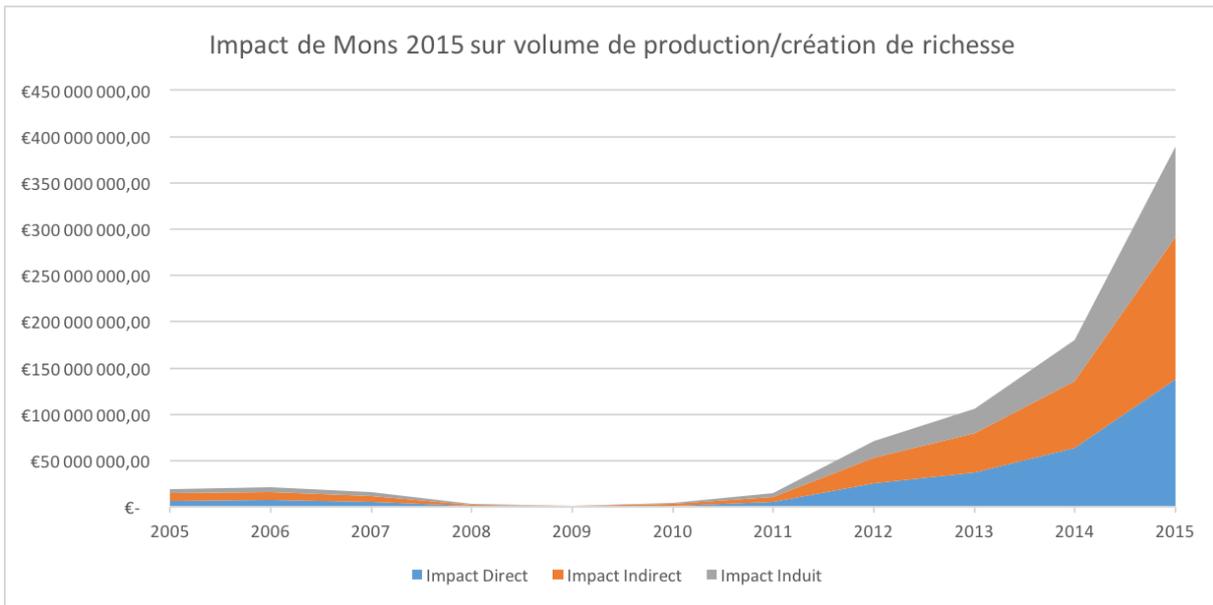


Image 7: Impact de Mons 2015 sur volume de production/création de richesse par an (Source : KEA)

Grâce à cette augmentation de l'activité économique, Mons 2015 a généré en moyenne 380 emplois par an (équivalent temps plein) de 2005 à 2015. Mons 2015 a créé directement et indirectement 800 emplois (équivalents personne/année) entre 2011 et 2015 et une cinquantaine pendant la période précédente. En 2015, environ 2000 emplois ont été créés par Mons 2015.

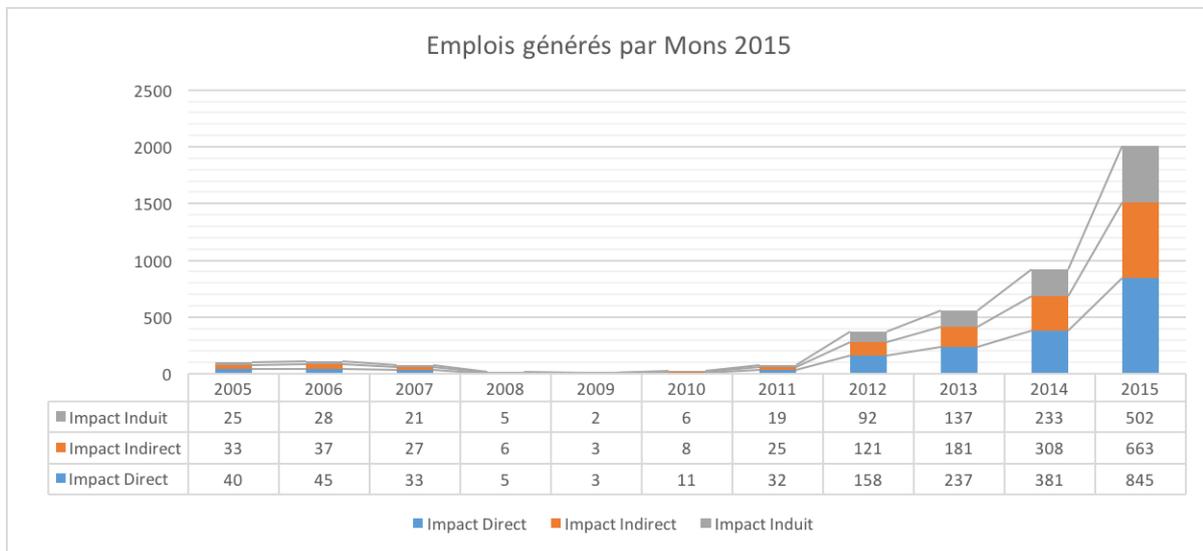


Image 8: Emplois générés par Mons 2015 (Source : KEA)

2.2 la participation citoyenne – levier d'une meilleure gouvernance de la cité et d'une attitude positive au changement

Si l'on compare les CEC des dernières cinq années plus Lille 2004 et que l'on calcule le ratio entre nombre total de participants et nombre d'habitants, Mons 2015 fait beaucoup mieux que les autres CEC (voir le

tableau 1⁴) même si cette constatation doit être faite avec prudence en considération des méthodologies différentes de mesure.

Capitale européenne de la culture	Participation	Habitants	Participants par habitant
Lille 2004	9 000 000	1 015 744	8,86
Tallinn 2011	2 000 000	440 043	4,55
Turku 2011	2 000 000	184 190	10,86
Guimarães 2012	2 000 000	158 124	12,65
Maribor 2012	3 800 000	95 881	39,63
Košice 2013	NA	240 688	NA
Marseille-Provence 2013	11 000 000	1 831 500	6,01
Riga 2014	1 600 000	696 593	2,30
Umeå 2014	800 000	79 594	10,05
Mons 2015	2 182 622	95 349	22,89
Pilsen 2015	NA	169.033	NA

Tableau 3 : Participants aux événements par nombre d'habitants. (Sources pour les chiffres de participation : EC (2015) pour Riga 2014, Umeå 2014; EC (2014), pour Marseille-Provence 2013, Košice 2013 ; EP (2013) pour Lille 2004, Tallinn 2011, Turku 2011, Guimarães 2012 et Maribor 2012; la Fondation Mons 2015.

L'étude d'impact montre que

- La participation de la population locale a été très élevée : sur les 191 020 billets achetés en Wallonie 126 954 (66%) ont été achetés dans le Grand Mons.
- Mons 2015 touche des personnes de tous les âges, avec une proportion plus ou moins égale d'hommes et de femmes, mais avec une présence plus importante des adultes (36-45 ans) et des personnes âgées (> 65 ans) qui représentent respectivement 31% et 32% des participants dans notre échantillon ;
- En outre,
 - o selon 81% des réponses « Mons 2015 a offert une programmation riche et diversifiée »,
 - o selon 78% Mons 2015 a intéressé un large public.
 - o selon 77% Mons 2015 a attiré des citoyens qui ne fréquentent pas habituellement des endroits ou des manifestations culturelles.
- Mons 2015 a augmenté l'intérêt pour la culture de 32% des personnes interrogées.
- 7 590 prestations bénévoles ont été comptabilisées tout au long de l'année 2015.

Les résultats de l'enquête effectuée en 2016 auprès des résidents du Grand Mons confirment la participation formidable du public local : 90% des personnes sondées ont participé à au moins un événement de Mons 2015. Ce résultat est excellent au regard des résultats dans les anciennes CEC, pour lesquelles la participation citoyenne a été appréhendée⁵.

⁴ Note méthodologique: le nombre d'habitants se réfère aux nombre d'habitants dans la ville/commune de référence, sauf pour Marseille-Provence et Lille car leur projet de CEC a concerné tout le territoire métropolitain (le nombre d'habitants est donc celui de la métropole).

⁵ Guimarães 2012 (74.9 %), Umeå 2014 (70%), Maribor 2012 (53 %) (Parlement Européen, 2013 ; Commission Européenne, 2015).

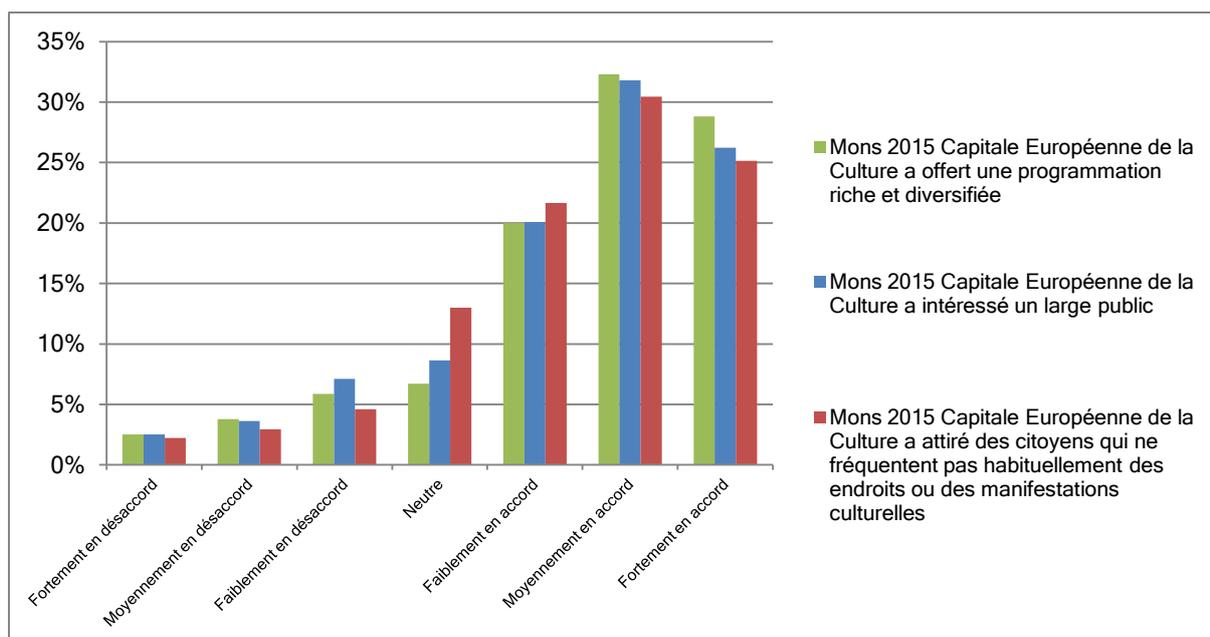


Image 9 : Enquête Résidents Grand Mons 2016, programmation, niveau d'intérêt, attraction
 Source : KEA, Enquête Résidents Grand Mons, 2016

Les sondés sont 68% à estimer que Mons 2015 a contribué à la participation et à l'inclusion sociale⁶.

L'affirmation que Mons 2015 a été une initiative tout à fait positive pour les Montois est partagée par 86% des sondés dont 43% fortement en accord avec cette proposition.

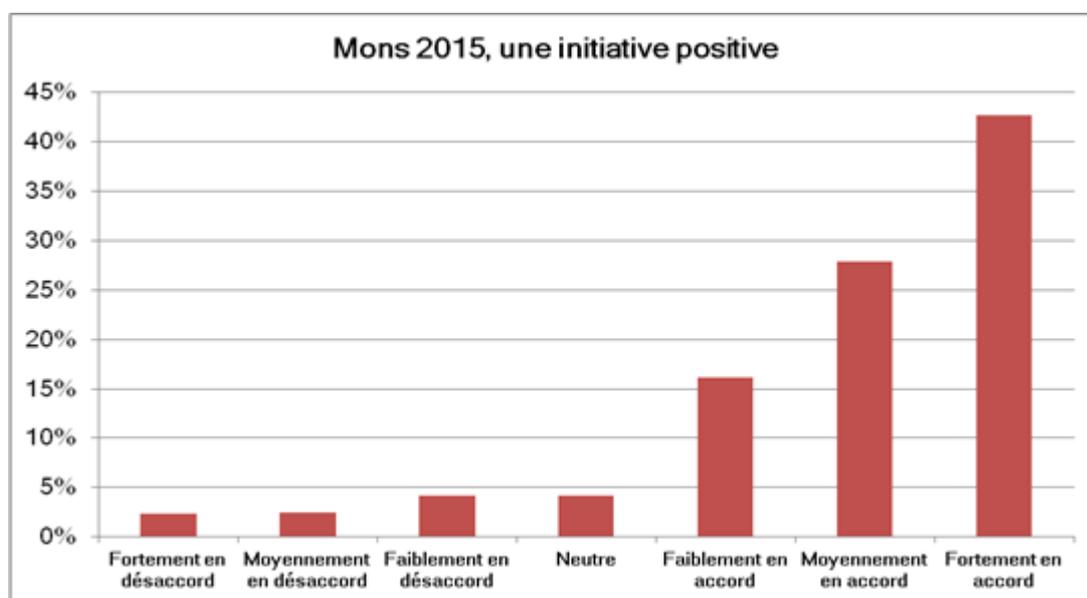


Image 10 : Mons 2015 une initiative positive
 Source : KEA, Enquête Résidents Grand Mons, 2016

⁶ avec seulement 10,14% « fortement en accord », 36,23% « moyennement en accord » et 22,46% « faiblement en accord » (Source : KEA, Enquête Résidents Grand Mons, 2015).

La croissance du taux de réponses aux enquêtes de terrain est très fortement corrélée à l'expérience de plus en plus positive vécue par les habitants au contact des manifestations de la programmation artistique. Ainsi le scepticisme généralisé du départ a progressivement laissé place à l'enthousiasme. Mons 2015 a donc su convaincre par l'action.

Il est intéressant de constater que le pourcentage des Montois satisfait de Mons 2015 était plus élevé en 2015 qu'en 2016 (86% contre 74%). Ceci témoigne d'un scepticisme lié à la faculté de pérenniser les acquis de Mons 2015⁷.

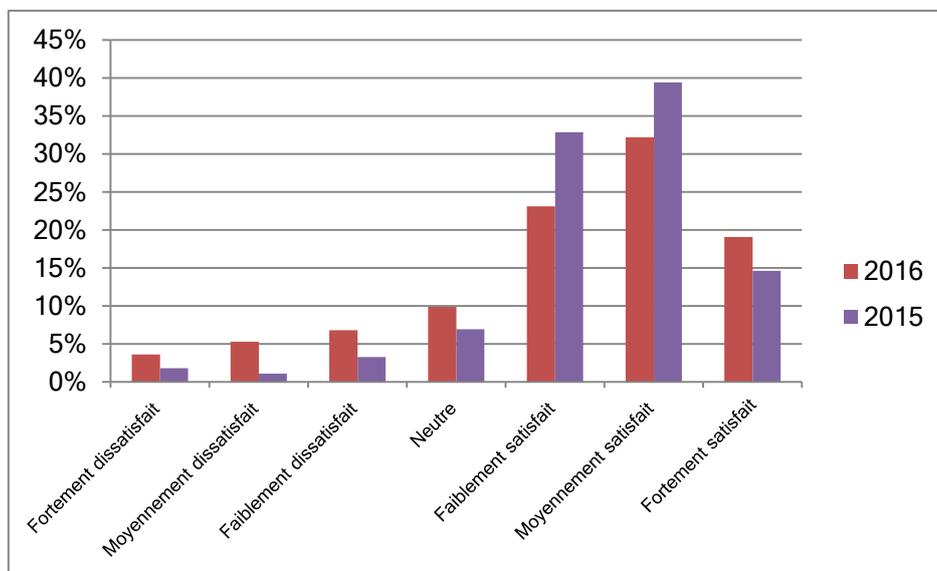


Image 11 : Niveau de satisfaction des Montois 2015/2016

Source: KEA, Enquêtes Résidents Grand Mons, 2015 ; 2016.

Nous avons interrogé les résidents du Grand Mons pour comprendre les caractéristiques de cette contribution positive en termes de bien-être et de qualité de la vie. Le bien-être est ici mesuré par rapport à plusieurs dimensions, notamment économique (redynamisation de la ville et de la région, retombées économiques sur la ville, création d'emplois) et sociale (contribution au sentiment d'appartenance et d'inclusion).

- 72% des résidents interrogés sont d'accord avec la proposition « Mons 2015 participera à la redynamisation de la ville et de la Région wallonne pour l'année 2015 et à posteriori ».
- 67% des sondés estiment que Mons 2015 contribue au développement du sentiment d'appartenance (déjà très fort dans la région qui, malgré les difficultés économiques, voit sa population augmenter) et à la fierté des Montois.
- Toutefois, la population exprime davantage de scepticisme quant à savoir si « tout le monde a tiré parti de Mons 2015 » : seuls 7% des sondés sont « fortement en accord » et 16% ont « moyennement en accord » (Source: KEA, Enquête Résidents Grand Mons, 2016).

Mons 2015 a transformé l'image de la ville auprès de ses habitants. 80% des personnes sondés font état d'une grande fierté en matière d'attractivité culturelle, touristique et pensent que l'évènement a donné une image positive et dynamique de la ville. Au niveau national, Mons 2015 a surtout permis de renforcer le positionnement de Mons comme ville de culture. Pour la quasi-totalité des institutions partenaires et des

⁷ L'analyse s'appuie essentiellement sur les enquêtes menées auprès des résidents du Grand Mons en 2015 (274 répondants) et 2016 (718), et les tables rondes menées avec les citoyens en 2012, 2015 et 2016. Les données quantitatives ont été fournies par la Fondation Mons 2015.

membres du Club Mons 2015 (club d'entreprises), Mons a singulièrement contribué à améliorer l'image et la notoriété de la ville.

Les mesures d'évaluation ont permis de constater un fort décalage entre la perception de la ville par les étrangers (très positive) et celle des résidents (plus critique). Mons 2015 a permis la rencontre d'un regard différent, optimiste et bienveillant sur une ville en perte de confiance, sceptique quant à son pouvoir d'attraction. Alors que la confiance est une donnée primordiale du redressement économique et social, la culture a permis de prendre à contre-pied la morosité ambiante. Désormais l'idée de «renaissance » imprègne les esprits.

Les attentes sont désormais importantes. Cette attente est un terreau fertile pour mobiliser les bonnes volontés et s'appuyer sur une nouvelle solidarité née d'une riche expérience collective. Mons 2015 a généré l'envie de continuer, le désir d'ambition. A cet égard, les dernières enquêtes d'opinion expriment l'inquiétude des citoyens sur la faculté de faire perdurer l'élan de l'année Capitale; le Montois exprime un optimisme fragile qui doit être consolidé.

2.3 Mons – ville de destination

Mons 2015 a globalement attiré un public de plus de 2,1 millions de visiteurs (nombre de billets vendus + entrées gratuites). Parmi ceux-ci, on estime que le nombre d'arrivées à Mons ville en 2015 (donc le nombre de personnes ayant passé au moins une nuit à Mons) s'élève à **92 246⁸**. (une augmentation de **16%⁹** par rapport à 2014)..

Il convient également de noter combien Mons 2015 a été apprécié par les visiteurs et les touristes. Lorsque l'on analyse la fréquentation de l'Office du Tourisme « VisitMons », qui a attiré 156 966 personnes⁹ en 2015, soit une augmentation de 21%⁹ par rapport à 2014 (Source : Office du Tourisme). Il s'agit d'une augmentation bien supérieure à celle enregistrée pendant Lille 2004 (822 942 visiteurs à l'Office de Tourisme, soit +167%⁹ par rapport à l'année précédente, Source : Indicateurs de Lille 2004) et bien plus élevée de celle enregistrée à Marseille 2013 (457 645, soit +27,7%⁹ Source : MP2013 : L'Évaluation) ou Guimarães 2012, par exemple (121 435 visiteurs, soit +120%⁹ Source : Guimarães 2012 – Relatório Executivo) – même s'il faut considérer que Marseille et Guimarães sont des destinations à plus fort potentiel touristique. Ces mêmes chiffres pour les autres CEC des cinq dernières années ne sont pas disponibles publiquement.

⁸ Chiffre Statbel juillet 2016 uniquement hôtels et chambres d'hôtes licenciés dans le commune de Mons.

⁹ Ce chiffre inclut probablement des citoyens car l'OT était un centre d'information et de repère sur les manifestations Mons 2015 durant l'année 2015.

Tableau 4 : Variation des visites aux offices de tourisme

	Année avant CEC	Année CEC	
	TOT visiteurs	TOT visiteurs	Var % %
Lille 2004	308 000	822 942	167,189
Guimarães 2012	55 206	121 435	119,967
Marseille 2013	361 091	457 645	26,73952
Mons 2015	50 496	156 966	211

Sources : Indicateurs de Lille 2004 ; MP2013 : L'Évaluation ; Guimarães 2012 – Relatório Executivo ; Office de Tourisme « VisitMons »

En termes de satisfaction, les touristes sont très positifs à l'égard de leur séjour à Mons avec un taux de satisfaction de 82%¹⁰. De plus, 86% des visiteurs interrogés expriment leur satisfaction au regard du rapport qualité prix (dont 47% de réponses très favorables). Enfin, au niveau de la proposition liée à la satisfaction du séjour le taux avoisine les 90%.

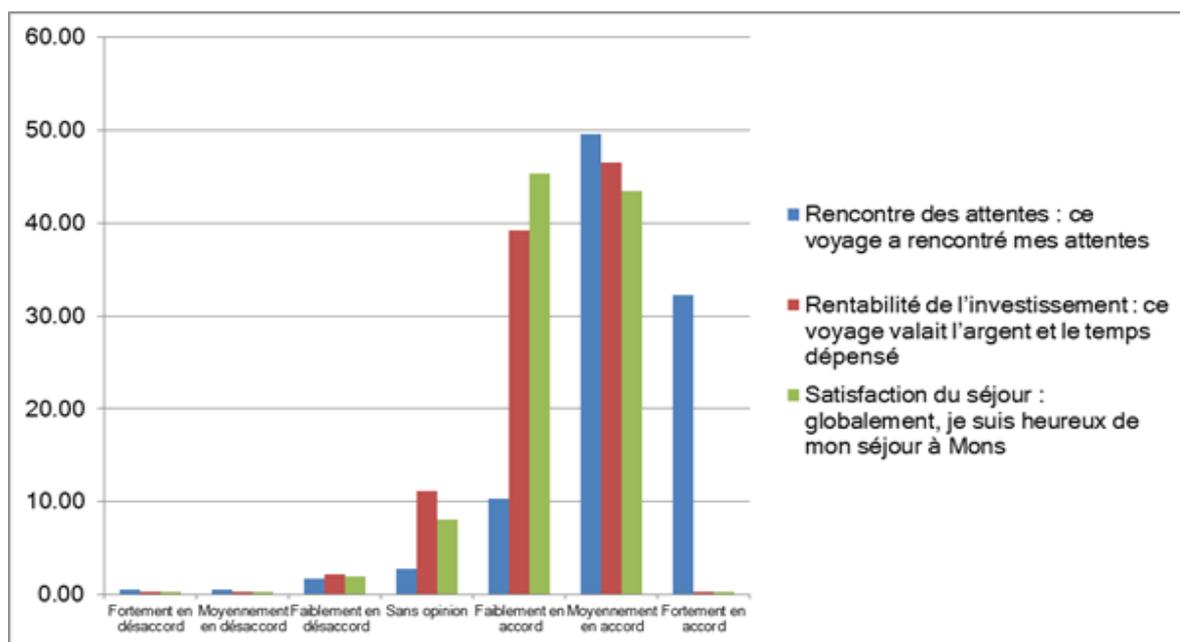


Image 12 : attentes, rentabilité, satisfaction du séjour
Source : Enquête KEA 2015 auprès des touristes

¹⁰ En accord (49,58%), et fortement en accord (32,21%) avec l'assertion proposée.

Les visiteurs et touristes estiment que Mons peut se prévaloir d'être une destination culturelle et touristique. L'accord avec les affirmations proposées dans l'enquête est encore plus élevé que pour les résidents de la ville.

Globalement, Mons 2015 a généré 75 millions d'euros en dépense touristique.

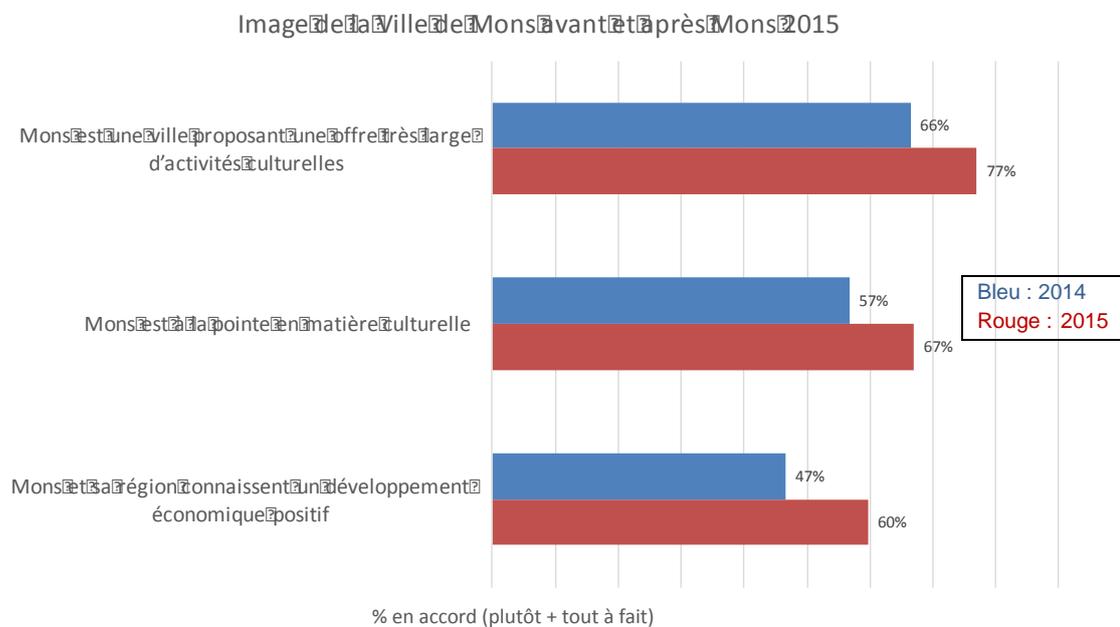


Image 13 : Image de la Ville de Mons avant et après Mons 2015
 Source : Enquêtes de notoriété en Belgique, Fondation Mons 2015 (2014, 2015)

SECTION 3 : LES DÉFIS DU PROCESSUS D'ÉVALUATION

L'objectif principal de ce rapport était de quantifier l'impact économique et social de Mons 2015 et d'évaluer de manière indépendante le travail de la Fondation Mons 2015. Néanmoins il avait également pour ambition de déterminer les contraintes d'une évaluation pour les Capitales européennes de la culture afin de proposer des recommandations aux autorités pour mieux appréhender les différentes valeurs ajoutées de l'investissement culturel et de partager cette connaissance avec les concitoyens.

Les défis du processus d'évaluation des Capitales européennes de la culture sont nombreux. En voici une liste non exhaustive :

- La limite du champ temporel de l'évaluation (puisque l'évaluation se termine en avril 2016) alors que les effets de Mons 2015 sur un grand nombre d'acteurs économiques seront plus perceptibles au cours de l'année 2016 et que les impacts sociétaux vont être plus lents à produire des effets significatifs. Par ailleurs les données statistiques économiques nationales relatives à 2015 sont mises à jour tardivement et n'étaient pas disponibles à la remise de ce rapport final, ne permettant pas une comparaison avec l'année 2012.
- Les autorités locales ne s'intéressent que trop tardivement à l'exercice d'évaluation, lorsqu'il s'agit de communiquer les impacts tangibles à la presse et aux électeurs. La mobilisation des sources d'informations économiques et sociales devrait se faire plus en amont du processus car elle permet de sensibiliser les acteurs à l'intérêt de participer à l'évaluation. L'évaluation devient alors moins intrusive au regard des parties prenantes qui justifient souvent leur réticence à collaborer pour des raisons de confidentialité à l'égard des concurrents (et des services des impôts). Une bonne collaboration dans la collecte des données pourrait contribuer à la formulation participative de mesures qui auraient pour objectif d'assurer la pérennité du mouvement généré par l'année du titre. En outre, elle serait de nature à créer une solidarité économique au niveau local dont le secteur culturel ainsi que les pouvoirs publics seraient bénéficiaires.
- Les données statistiques officielles au niveau national et local sont insuffisantes. Par exemple, il n'existe pas de données officielles sur le nombre de visiteurs journaliers. La comptabilisation du nombre de visiteurs est restreinte à ceux qui séjournent dans un hôtel. Ceci est préjudiciable aux villes plus petites qui constituent souvent une étape d'un jour sans nuitée. En outre, la contribution du secteur des industries culturelles et créatives est insuffisamment appréhendée par l'outil statistique (KEA, 2015). Les villes doivent songer à établir leur propre outil statistique capable de se substituer aux données officielles incomplètes.
- Les institutions culturelles doivent faire davantage d'efforts dans la collecte d'informations sociodémographiques sur la participation citoyenne aux événements culturels pour mieux comprendre l'évolution du public et de ses pratiques culturelles.
- Les villes doivent déployer des moyens pour permettre de mesurer l'impact de l'investissement culturel sur les collaborations intersectorielles, sur la mise en réseau des personnes et institutions ainsi que sur les nouvelles formes de participation générées par l'année.
- Mons 2015 devrait permettre de développer le champ d'étude de l'impact social de l'investissement culturel (notamment sur la pauvreté). Pour approfondir, il conviendrait d'évaluer la signification de l'évènement pour les populations démunies.

Nous espérons que ce rapport servira de source d'inspiration dans l'élaboration de stratégies et plans d'action des prochaines Capitales européennes de la culture afin d'améliorer les instruments de mesure relatifs à l'investissement culturel.

CONCLUSION GÉNÉRALE – L’HUMAIN AU CŒUR DU DEVELOPPEMENT

Ce rapport final permet de montrer l'importance de l'investissement culturel dans les politiques en matière d'innovation dans toutes ses dimensions. La culture est un puissant moteur pour une gouvernance modernisée et participative ; la culture met en valeur l'importance de la créativité et de l'imagination en période de crise, le rôle de l'expérimentation et de la prise de risque propre à l'esprit entrepreneurial et artistique. Son expression est facteur de lien social et de cohésion sans lequel les scénarios du futur urbain ne peuvent être abordés.

La culture contribue à changer les mentalités mieux que toute mesure réglementaire ou incantation politique. La culture permet de mobiliser les citoyens et d'en faire les partenaires stratégiques de l'innovation. Elle donne du sens aux évolutions technologiques. Elle permet aux villes de se différencier dans un objectif d'attractivité. Il ne peut y avoir de « Smart City » sans une offre culturelle appropriée. L'appropriation des ressources culturelles d'un territoire est une condition nécessaire à l'établissement d'un environnement générateur d'innovation. Les villes les plus innovantes sont les villes les plus culturelles. L'absence de culture et de valorisation des idées créatives nuit à l'objectif de compétitivité. La culture comme élément de différenciation est un moteur essentiel d'innovation.

La ville de Mons a montré son désir d'influencer sa destinée en faisant le choix de mobiliser ses ressources culturelles et créatives. Tout territoire dispose de ressources équivalentes. Le succès de Mons 2015 servira d'exemple. Il doit également inspirer le courage politique de croire en la culture et ses agents comme éléments moteurs de transformation et d'innovation.

L'année Capitale européenne de la culture n'est qu'une étape dans la mise en œuvre d'un écosystème valorisant l'enrichissement mutuel entre compétences et métiers, une gouvernance qui a fait la démonstration de sa capacité à faire travailler la société civiles, les communautés, les entreprises et les institutions dans un objectif commun. Ce formidable élan de collaboration populaire préfigure la mise en œuvre d'une intelligence collective au service de la ville. A ce titre, l'investissement culturel est un élément moteur d'innovation sociale – innovation qui augmente la capacité de la société à agir.

Sans aucun doute les idolâtres de la pensée technocratique mettront le redressement économique de Mons sur le compte des investissements d'IKEA, de Google ou des fonds FEDER. Ils auront tort si leur ignorance du facteur culturel leur aura fait oublié l'impact de l'énergie déployée par une bande de saltimbanques donnant corps à l'idée que le territoire montois est un espace de créativité, dynamique en capacité d'innover et de se transformer.

Le quantitatif mis en valeur dans ce travail d'évaluation ne laissera personne indifférent. Il laisse à penser que Mons peut devenir une ville de destination (et non plus de passage), une ville attractive du fait de sa qualité de vie, de sa capacité à attirer des investisseurs et de son offre culturelle sans équivalent pour une métropole de cette taille.

L'évaluation n'aura pas permis de quantifier l'optimisme, le niveau de plaisir et d'émotion engendré par Mons 2015. L'outil statistique ne le permet pas. Mons avait l'ambition de donner du plaisir à des habitants qui n'ont pas été épargnés par les crises économiques à répétition. Il fallait redonner de la fierté aux Montois, leur faire comprendre que le déclin n'était pas une fatalité mais que l'excellence, le beau, l'imagination et l'enthousiasme sont partie intégrante du territoire. Mons 2015 a révélé ce potentiel qui contribuera à susciter un nouvel élan, de nouvelles vocations et ambitions. Le territoire révélera de nouveaux Van Gogh.

La force de Mons 2015 est qu'il a été conçu dès le départ comme un commencement, la plateforme permettant l'envol vers des horizons plus souriants pour concevoir un avenir moins résigné.

Mons n'aura pas fait la fête pour la fête. La ville se trouve renforcée pour les années à venir :

- d'un formidable patrimoine artistique et culturel régénéré qui fait de Mons une ville de destination,
- de lieux de créations et d'équipes artistiques capables de toucher le grand public et de mettre la culture dans la rue sans compromission pour permettre à l'art de jouer son rôle de régénération et de donner du sens.
- d'un sentiment de confiance et de fierté capable de mobiliser les énergies citoyennes et de renforcer la cohésion sociale,
- de compétences en ressources humaines dans le domaine de la gestion de projets pluridisciplinaires et en matière de communication,
- d'une administration et équipes de gestion qui ont fait leurs preuves dans la mise en œuvre d'un projet de dimension internationale,
- de l'image d'une ville ambitieuse, attractive aux yeux des visiteurs et des investisseurs.

Gérer le succès n'est pas des plus aisé car les attentes des administrés deviennent plus fortes. Les exigences sont décuplées. Les défis restent importants:

- viabiliser économiquement ses infrastructures pour que leur coût de gestion ne nuise pas aux investissements dans la création.
- continuer à exister comme lieu de culture avec un fort pouvoir d'attractivité touristique afin de justifier davantage d'investissements privés en matière d'accueil et de services à destination des visiteurs.

Les opportunités sont également nombreuses :

- Faire de la ville un espace d'expérimentation créatif associant les sociétés de technologie et les créatifs du territoire pour établir un écosystème de collaboration transdisciplinaires, participatives de nature à accélérer l'émergence de nouveaux acteurs de la nouvelle économie.
- La « Digital Innovation Valley » qui s'est « construite » autour du parc scientifique Initialis et qui compte aujourd'hui quelques 80 PME, TPE et startups dans le domaine numérique, ainsi que le Microsoft Innovation Center (MIC), Technocité, le Euro Green IT Innovation center et les serveurs de Google à proximité ;
- La nouvelle initiative « Creative Valley » dont l'ambition est de connecter toutes les ressources culturelles et créatives du territoire pour contribuer à l'innovation, y compris les musées de la ville, les entreprises créatives, l'UMons, ARTS2, les centres de formation et de recherche (Technocité, Numédiart), les intermédiaires spécialisés (par exemple La Maison du Design, La Maison de l'Entreprise), ainsi que les incubateurs et les espaces de co-working de la ville et de la région ;
- Une offre croissante d'« espaces » où les jeunes startups et entreprises plus matures peuvent travailler ensemble, notamment: l'incubateur du centre de formation Technocité ; le nouvel incubateur de startups inauguré en 2016 dans l'ancien Manège de Sury, le parc scientifique Initialis à proximité des Grand-Près et un incubateur technologique²; le Business Innovation Centre (BIC) de LME qui accueille des jeunes entreprises innovantes ; l'espace d'incubation de la Maison du Design (avec 5 bureaux, 9 ateliers, 3 salles de réunion et l'espace de co-working Co-nnexion) ;

- Etablir Mons dans le réseau des villes européennes et internationales dans une perspective de partager les défis du développement urbain et de s'inspirer de solutions adoptées ailleurs. L'ouverture internationale est un acquis de Mons 2015. Il convient de faire vivre cet héritage formidable moteur d'innovation.

Sans aucun doute Mons 2015 aurait pu davantage impliquer les PME du secteur culturel et créatif dans la planification et la mise en œuvre de Mons 2015. Ce n'est pas propre à Mons car l'artistique et les institutions culturelles doivent encore apprendre à travailler davantage avec le monde des entreprises créatives (numériques, jeux vidéo, design, audiovisuel, communication). Cette considération est davantage prise en compte dans le cadre de Mons 2025¹¹.

Enfin il convient de replacer Mons 2015 dans son contexte pour comprendre l'ampleur de l'initiative et sa signification bien au-delà du microcosme wallon et belge. En effet Mons 2015 montre que l'Europe ce n'est pas seulement Lampedusa, les barbelés aux frontières de Schengen, la crise grecque, le Brexit, l'indifférence, l'égoïsme, le racisme ou le déclin.

Mons 2015 a été un moment de grâce dans un monde en transformation :

- En faisant vivre l'esprit européen et son humanisme en rappelant à notre bon souvenir la poésie de Verlaine ou de la peinture de Van Gogh.
- En reflet de l'utopie du projet européen et le refus d'un âge sombre, l'affirmation de la modernité et de la liberté d'expression dans un monde tourmenté.
- En donnant l'exemple d'une remobilisation possible à des Européens passablement désabusés, laissés pour compte du processus de mondialisation, désorientés en recherche de repères collectifs positifs.

Exemplaires dans leur volonté de faire vivre un certain esprit européen, les habitants de Mons et ses visiteurs se sont laissé emporter par une programmation de fête et de célébration et non pas abuser par la morosité et le pessimisme ambiant qui ébranlent les fondations de l'Union Européenne.

Mons 2015 a fait de la résistance avec les armes de l'humour, la beauté, la simplicité de l'accueil, la créativité, l'imagination et le savoir-faire artistique. Mons a fait vivre l'utopie du projet européen. Comme le projet des pères fondateurs il a été construit et pensé dans l'objectif de rassembler au-delà des cultures, des ethnies, des nationalités, des courants politiques pour en mettant en valeur les ressources culturelles et artistiques du territoire tout en permettant un regard curieux sur les autres cultures du monde pour célébrer la diversité. L'année a rassemblé les individus, les communautés, des hommes d'affaires, des artistes et techniciens dans un joyeux melting-pot poétique, convivial et sincère. Mons 2015 a mis l'humain au cœur du projet de développement.

¹¹ Un nouveau projet de développement « Mons 2025 » est en préparation pour fixer les objectifs de développement économique et social de la ville pour les 10 prochaines années.

ANNEXE : LA BOÎTE À OUTILS POUR MESURER LA PÉRENNITÉ DE MONS 2015

1. Introduction

Compte tenu de l'importance des moyens alloués aux projets de Capitales européennes de la culture (CEC), assurer et mesurer la pérennisation de l'impact de ces projets est l'un des défis auxquels toutes les CEC doivent faire face.

Pour la ville de Mons, nous proposons une boîte à outils à intégrer à la stratégie post-2015 (à laquelle la ville travaille actuellement – notamment le projet de ville « Mons 2025 ») dans le but d'aider les dirigeants de la ville à mesurer la pérennité de Mons 2015.

Les mesures à pérenniser peuvent être résumées de la façon suivante:

- **Renforcement de l'image et de l'attractivité économique de la ville** – sous-objectifs:
 - o Accroissement du nombre d'investissements, d'entrepreneurs et de créateurs
 - o Création d'emplois
 - o Développement de partenariats institutionnels durables (économiques)

- **Développement d'une ville de destination (tourisme)** – sous-objectifs:
 - o Augmentation du nombre de touristes et particulièrement des touristes culturels
 - o Accroissement du nombre de nuitées à Mons
 - o Développement de projets culturels contemporains et audacieux
 - o Augmentation du nombre des spectateurs aux manifestations culturelles
 - o Développement de partenariats institutionnels durables (culturels)

- **Croissance économique grâce aux ICC** – sous-objectifs:
 - o Développement d'infrastructures culturelles pérennes
 - o Développement de projets culturels contemporains et audacieux
 - o Valorisation de la création locale
 - o Création d'emplois

- **Amélioration de la qualité de vie des citoyens** – sous-objectifs:
 - o Réaménagement du périmètre urbain
 - o Réduction de la délinquance et de la perception de l'insécurité
 - o Amélioration du sentiment de bien-être de la population
 - o Augmentation des déplacements des jeunes

Cette boîte à outil se compose de deux parties complémentaires:

- Une liste d'indicateurs développée eu égard aux résultats obtenus, afin de mesurer dans quelle mesure ces résultats sont pérennisés dans le long terme et contribuent à la réalisation des objectifs prévus depuis le début ;
- Des lignes directrices relatives au développement des indicateurs proposés afin de mesurer la pérennité des effets de Mons 2015 dans le temps.

Les indicateurs à surveiller peuvent être très nombreux, engendrant des coûts d'évaluation bien trop onéreux. Aussi nous avons limité la liste d'indicateurs proposés en s'appuyant sur un nombre de principes :

- **Spécificité**, avec des indicateurs qui relèvent des résultats spécifiques de Mons 2015;
- **Pertinence**, avec des indicateurs qui permettent de suivre la réalisation des principaux objectifs de développement socioéconomiques de la ville ;
- **Faisabilité** quant à la facilité d'obtenir les données.

2. La boîte à outils

2.1. Indicateurs

Pour évaluer la pérennité des résultats de Mons 2015 dans le temps, les indicateurs suivants sont proposés :

Objectifs	Indicateurs	Champ géographique ¹²
1. Renforcement de l'image et de l'attractivité économique de la ville	1.1. Nombre et valeur des investissements privés dans la ville (magasins, hôtels, centres de recherche, etc.)	Grand Mons
	1.2. Nombre d'actifs occupés	Grand Mons
	1.3. Taux de chômage	Grand Mons
	1.4. Nombre et typologies de partenariats/collaborations* pérennisés avec des acteurs économiques, par exemple: <ul style="list-style-type: none"> o Entreprises privées (e.g. entreprises du Club Mons 2015) o Agences de développement (e.g. AWEX et le forum B2B Cultur@llia) o Etc. <p>*Il peut s'agir de toute sorte de partenariat/collaboration : sponsoring, apport en communication, etc.</p>	--
2. Développement d'une ville de destination (tourisme)	2.1. Nombre d'arrivées touristiques et évolution par rapport à l'année précédente	Commune de Mons
	2.2. Nombre de nuitées et évolution par rapport à l'année précédente	Commune de Mons
	2.3. Taux moyen d'occupation des hôtels et structures assimilées et évolution par rapport à l'année précédente	Commune de Mons + structures principales hors Mons

¹² Le champ géographique le plus pertinent est proposé ayant en tête le champ géographique des données déjà disponibles (par ex. les données sur l'emploi) ainsi que les ressources nécessaires à la collecte de nouvelles données (en général, comme les ressources sont limitées, pour la plupart des indicateurs nous proposons de nous limiter à la Commune de Mons où se concentre la plupart des structures culturelles et touristiques).

	<p>24. Nombre de personnes ayant transité par l'Office de Tourisme « VisitMons » (ou ayant réservé des visites guidées) et provenance géographique :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Belgique (dont Wallonie, Bruxelles, Flandres) o Allemagne o France o Grande Bretagne o Italie o Pays Bas o Luxembourg o Etats Unis o Autres 	Commune de Mons
	<p>25. Expositions de prestige ayant lieu à Mons</p>	Commune de Mons
	<p>26. Nombre de participants aux manifestations culturelles organisées à Mons, du moins :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Nombre de billets vendus/entrées dans les institutions culturelles principales de la ville (Pôle Muséal, BAM, Mundaneum, Théâtre Le Manège, ...) o Nombre d'accès aux événements culturels annuels (FIFA, Transnumériques, City Sonice, ...) o Nombre de billets vendus/entrées lors d'initiatives spéciales (par exemple pour les expositions de prestige, la Biennale post Mons 2015) 	Commune de Mons
	<p>27. Nombre et typologies de partenariats/collaborations* pérennisés avec des partenaires « culturels », par exemple:</p> <ul style="list-style-type: none"> o Villes/Institutions culturelles voisines o Villes/institutions culturelles transfrontalières o Villes/institutions culturelles en Europe/hors Europe <p>*Il peut s'agir de toute sorte de partenariat/collaboration : coproductions, sponsoring, apport en communication, etc.</p>	--
3. Croissance économique grâce aux ICC	<p>3.1. Budget opérationnel réservé aux infrastructures culturelles nouvelles ou réhabilitées lors de Mons 2015</p>	Commune de Mons
	<p>3.2. Nombre d'emplois (pérennisés) à la Fondation Mons 2015</p>	Commune de Mons
	<p>3.3. Nombre d'emplois (pérennisés) à l'Office de Tourisme « VisitMons »</p>	Commune de Mons
	<p>3.4. Nombre d'emplois (pérennisés) dans le Pôle Muséal</p>	Commune de Mons
	<p>3.5. Nombre d'emplois pérennisés/créés à la ville pour assurer la préparation et la mise en œuvre de la stratégie post-2015</p>	Commune de Mons

	3.6.	Nombre d'entrepreneurs actifs dans le secteur des Industries culturelles et créatives (ICC)	Grand Mons
	3.7.	Nombre d'actifs dans le secteur des Industries culturelles et créatives (ICC) (employés et indépendants)	Grand Mons
4. Amélioration de la qualité de vie des citoyens	4.1.	Nombre et valeur (en euros) des projets de réaménagement du périmètre urbain (en centre-ville et en périphérie) et source(s) de financement	Grand Mons
	4.2.	Espaces nouveaux ou réhabilités en 2015 pour des activités d'intérêt culturel, artistique ou social, qui sont pérennisés, notamment : <ul style="list-style-type: none"> o Café Europa o Jardin de la Maison Losseau o Jardin Suspendu 	Commune de Mons
	4.3.	Nombre de jeunes présents aux manifestations culturelles (< 12 ans, entrée gratuite)	Commune de Mons
	4.4.	Nombre d'initiatives et projets pérennisés qui impliquent les citoyens et/ou les artistes locaux (ville de Mons, Grand Mons) ou régionaux (Hainaut, Wallonie) + nombre de participants, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> o Grand Huit o Grand Ouest 	Arrondissement
	4.5.	Réduction de la délinquance et augmentation de la sécurité, mesurables via les statistiques policières de criminalité ¹³	Grand Mons

4.6. Lignes directrices

La ville de Mons, en tant qu'entité en charge de la mise en œuvre de la stratégie post-2015, serait aussi chargée d'appliquer les mesures nécessaires à l'évaluation de la pérennité de Mons 2015.

Une série de lignes directrices sont proposée à cet égard :

1. Préparer la collecte des données

La préparation de la collecte des données requiert la mise en œuvre des étapes suivantes :

- Evaluation des ressources disponibles (ou à acquérir) pour assurer la collecte, l'analyse, la dissémination et l'exploitation des données
- Identification des données à collecter par rapport aux indicateurs proposés
- Examen des sources de données disponibles, notamment (parmi celles déjà identifiées dans le cadre de l'évaluation de Mons 2015) :
 - o Office de Tourisme « VisitMons » (aussi pour les données du Mundaneum)
 - o Billetterie du Pôle Muséal
 - o Billetterie du théâtre Le Manège
 - o Billetterie du BAM
 - o Ville de Mons

¹³ <http://www.cadastre.be/Belgique/Sécurité>

- Fondation Mons 2015
 - ONSS, INASTI
 - BelFirst
 - BelStat
 - Hôtels et structures assimilées
- Définition des outils de collecte à mettre en place pour faciliter la collecte des données auprès des différentes sources
 - Identification des acteurs locaux à impliquer pour s'assurer que les données existantes soient accessibles, c'est-à-dire tous les acteurs et organisations en possession des données à collecter
 - Définition du calendrier de mise en œuvre, pour lequel nous suggérons :
 - Des activités de collecte tous les deux ans à partir de 2017 jusqu'à 2025 (2017, 2019, 2021, 2023, 2025), afin de assurer un suivi régulier dans la limite des ressources disponibles ;
 - L'analyse, la communication et l'exploitation des données en 2018, 2020, 2022, 2024 et 2026, afin de comprendre au fur et à mesure s'il faut apporter des changements à la stratégie.

2. Collecte et analyse des données

La collecte et l'analyse des données requièrent la mise en œuvre des étapes suivantes :

- Recueillir les données identifiées avec la collaboration des acteurs locaux identifiés ;
- Mesurer régulièrement les indicateurs au fil du temps, selon le calendrier établi ;
- Analyser les indicateurs au regard des objectifs de développement socioéconomiques de la ville.

3. Communication et exploitation des résultats

La phase de communication et d'exploitation des résultats requiert que les étapes suivantes soient observées :

- Rendre les résultats disponibles afin que tous les acteurs locaux puissent évaluer la pertinence du projet Mons 2015 pour la ville sur le long terme ;
- Sur la base des résultats obtenus, évaluer la nécessité d'apporter des changements dans la stratégie et les mesures post-2015 afin de mieux pérenniser les résultats de Mons 2015.